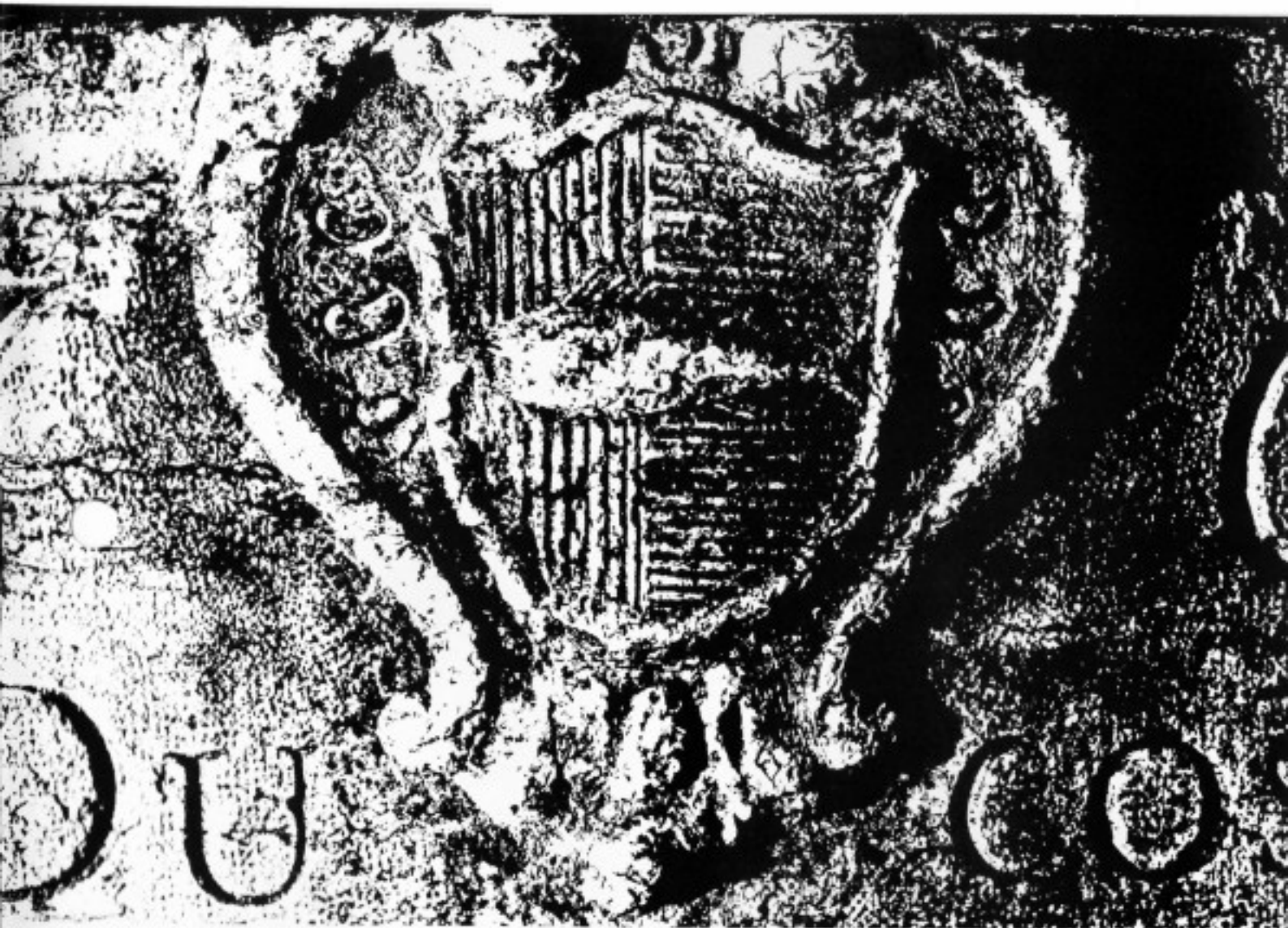


PRO— NOVIODUNO



décembre 1969

Membre de Civitas Nostra

Pour toutes vos opérations bancaires

adressez-vous
aux établissements
spécialisés de la place

Banque Cantonale Vaudoise

Caisse d'Epargne de Nyon

Crédit Foncier Vaudois

Société de Banque Suisse

Union de Banques Suisses

Union Vaudoise du Crédit

NYON

PRO— NOVIODUNO

SOMMAIRE

Notre bilan d'une législature . . .	2
Où en sont nos projets d'enquête	3
Le sort d'une lanterne	4
Un grand merci...	4
Travaux d'art au nouveau collège secondaire	6-7
Notre sortie archéologique d'automne	9
Courbet et Jongkind à Nyon . . .	11
Un immeuble retrouve sa jeunesse	12

DÉCEMBRE 1969



Retenez la vie et souvenez-vous du passé
Pour vos photos, adressez-vous à

Photo-Ciné Ed. Berger

Grand choix d'appareils, caméras,
projecteurs, etc.

Notre bilan d'une législature

En cette saison de renouvellement de nos autorités locales, au moment où les promesses fusent à tous les azimuts politiques, notre mouvement ne doit-il pas faire entendre sa voix ? Car, enfin, les collectivités sont concernées autant que les individus en de telles périodes... pour autant que les uns et les autres sachent avoir une opinion. « La lucidité, vient d'affirmer un célèbre écrivain, c'est à quoi on tend. On ne peut qu'essayer, se rapprocher petit à petit de ce que nous savons être notre vérité ».

Dans cet esprit, que fut cette législature pour Pro Novioduno ? Entendons-nous bien sur ce dernier mot. Je ne veux pas remonter aux premiers efforts datant de plusieurs décades, aux prémices de notre action mais simplement depuis que nous l'avons « extériorisée », c'est-à-dire depuis la création de notre bulletin : octobre 1966. Chaque numéro contient une chronique qui sonne comme un appel à nos autorités. En quelle mesure, ces coups de trompette ont-ils connu un écho ?

Reconnaissons en premier lieu que le climat qui entoure nos démarches auprès de nos autorités s'est considérablement amélioré. Disons plutôt qu'inexistant, il s'est réchauffé au cours de ces dernières années. Des mesures concrètes ont été prises — comme la présence de Pro Novioduno au sein de certaines commissions officielles. Chaque fois que la Municipalité est appelée à se pencher sur un problème dont un des aspects est d'ordre esthétique ou historique, elle consulte notre comité. Sur le plan personnel, ce ne

fut jamais que courtoisie et bonne volonté réciproques. Il s'agit que, non seulement ce climat demeure mais que notre mouvement devienne vraiment « l'œil » de l'exécutif. Ceci ne veut pas dire que nous désirons l'aveugler pour toutes ses autres tâches innombrables... Nous souhaitons simplement que la Municipalité prenne l'habitude de voir à travers nos suggestions et entienne compte sur le plan des réalisations. Elle pourrait même (et c'est là notre vœu électoral !) rétablir la subvention qu'elle nous versait, subvention supprimée depuis cinq ans. Après tout, ne tirons-nous pas à la même corde ?

Sur le plan des réalisations, le bilan est moins brillant. On a multiplié les enquêtes, les démarches, les intentions. Le problème des circulations intra muros (qui conditionne notre requête concernant la libre disposition aux piétons de certaines places) n'est pas réglé. La demande instante de certains milieux de creuser la route de déviation de La Combe favorisera-t-elle sa solution, alors que l'extension du parking de Pertemps n'a pas suffi ?

La situation de la partie ouest du quai devient chaque année moins supportable. Les exemples de Morges et de Rolle ne suffisent pas, semble-t-il, à faire sortir des tiroirs des projets si souvent évoqués. Où est la fierté nyonnaise ? Le problème de l'éclairage a reçu un début de satisfaction (ruelle de la Poterne). Maintenant qu'il a été étudié pour dix lanternes, qu'un excellent artisan local en a fait un modèle, qu'attend-on pour en faire bénéficier tout le quartier de Rive ? Des crédits,

me direz-vous. Oui, bien sûr, mais un fonds permanent des arts pourrait en faciliter l'investissement au fil des exercices.

Ne parlons pas de l'antenne collective qui semble décidément hésiter à franchir le cap du législatif, ni des enseignes lumineuses ou autres panneaux publicitaires qui, pour notre grande honte, continuent par leur modernisme criard, à bafouer les façades les plus nobles... ces giffles du temps qui passe, selon notre premier éditorial. Oui, il y a beaucoup à faire encore

dans notre bonne vieille ville ; il faudrait aussi ne pas négliger l'aspect artistique — donc humain — des nouveaux quartiers. Que de problèmes !

Plus le temps passe, plus les hommes « au pouvoir » changent, plus le devoir du contact et de la responsabilité des pouvoirs publics s'impose car nous sommes tous au service de la cité. Il n'est peut-être pas inutile de le rappeler en avant-propos de cette prochaine législature...

Dr B. Glasson, président.

Où en sont nos projets d'enquête ?

Lors de notre dernière assemblée générale, nous vous avons parlé de l'enquête que nous projetions de faire auprès de la population. Ce projet a lentement mûri au sein de notre comité.

Après les contacts pris auprès de l'ADIN et de la Société des Commerçants, nous avons décidé de prévoir, avec ces deux organismes, une enquête commune. Il est aisé de comprendre le bien-fondé de cette décision lorsqu'on connaît les dépenses qu'implique une telle action. D'autre part, il est certain que les questions posées par les différents partenaires seront utiles à tous et que, de cette façon, les habitants ne seront dérangés qu'une seule fois.

Chaque partie a donc désigné une délégation afin de former une commission tri-partite chargée de l'élaboration d'un questionnaire commun et de la mise au point de cette entreprise.

L'ADIN a délégué M. Michel Sandoz qui présidera cette commission, ainsi que M. Michel Hans. Les commerçants seront représentés par MM. Roland Bally et Aubry ; Pro Novioduno a délégué Mme Simone Roget et M. Daniel Kramer.

La première séance a eu lieu le 23 octobre. Elle s'est avérée constructive et les bases de cette enquête ont été jetées. Les trois parties se sont mises d'accord sur le fond ainsi que sur les problèmes de base.

Les travaux ont donc démarré sur le plan pratique et l'enquête proprement dite sera faite dans le courant de mars 1970.

Nous tiendrons nos membres au courant de l'évolution de notre action soit dans ce bulletin soit dans la presse locale.

Daniel Kramer.

Le sort d'une lanterne

Peu après que, pour notre agrément, les lanternes des rues de la Poterne et de la Tour aient été installées, nous constatons avec stupeur que celle de la Tour César, authentique et qui avait servi de modèle pour l'exécution des autres, avait été remplacée précisément par une copie. Voulant savoir ce qu'elle était devenue et la raison de son remplacement, nous avons questionné M. le Municipal Loup. Celui-ci nous dit qu'elle se trouvait au magasin des S.I. et qu'elle avait été remplacée par une copie afin de ne pas rompre l'harmonie d'ensemble car elle n'était pas tout à fait identique aux nouvelles.

Nous envisageons de la placer, un jour ou l'autre, à l'angle de la Maison

Comba au Bosquet du Château, nous dit encore M. Loup, en remplacement de celle qui s'y trouve actuellement. Mais nous devons encore obtenir l'approbation de notre archéologue cantonal.

La lanterne en question, chacun le sait, est faite d'une potence de bois et d'une espèce de chaîne de crémaillère. Son style douteux et laid n'a rien de précieux. Nous connaissons trop le goût de notre archéologue pour supposer qu'il s'opposerait à l'échange prévu. Nous nous demandons en conséquence pourquoi la chose n'est pas encore faite et nous insistons pour qu'elle le soit dans les plus brefs délais.

S. Roget.

Un grand merci à nos généreux donateurs

G. Barbezat, ferronnier, Nyon	50.—	Lotar Neumann	50.—
Zyma SA	100.—	Robert Quadri	20.—
Louis J. Bopp	20.—	H.-B. Eisner, Prangins	25.—
Diamond S.A.	50.—	Imprimerie Charles Ruffet	20.—
Emile Jaquier, confiseur, Nyon	20.—	Régie Jean-Pierre Michaud SA	20.—
Roger Blanc, agent CFV	20.—	Willy Jaques	20.—
Mlle F. Inglessi, Trélex	20.—	Dr Charles Durand	25.—
Max-Marc Thomas, La Croisette	20.—	Ets Cherix & Filanosa SA	25.—
Berlie & Mottier	20.—	Georges Gamberoni	20.—
F. Huber, Electricité	20.—	Union de Banques Suisses, Nyon	50.—

cfk
Studio **cfk** 1027 Lonay ← *publicité*
J. Francfort
photo → D. Kramer
Tél. 021 71 25 04



HORLOGERIE
BIJOUTERIE
ORFÈVRERIE
OPTIQUE

E. Jaques

34, rue St-Jean Nyon



Pour tout ce qui touche l'électricité

F. Huber

Nyon
2, Grand-Rue Téléphone 61 22 21



**Pharmacie
Nyonnaise**

Dr. B. Glasson
Rue de la Gare
Téléphone 613370
A deux pas de la Gare!

**DE BON
CONSEIL!**

*

Travaux d'art au nouveau collège secondaire

On parle beaucoup de l'intégration de l'art à l'architecture. C'est le signe d'un malaise. Jadis, la chose allait de soi. Des temples de l'Egypte à Versailles, du Parthénon à Chartres et aux églises baroques de l'Allemagne ou de l'Autriche, peinture et sculpture se trouvaient organiquement liées au bâtiment.

L'ère moderne a vu s'affirmer l'autonomie des arts plastiques, l'individualisme de l'artiste, libre, désormais, de participer à une économie de marché et de suivre la loi de l'offre et de la demande. Moteurs d'une véritable accélération de l'histoire, les XIX^e et XX^e siècles n'ont fait qu'accuser le mouvement, distendre les rapports sociaux et arracher le créateur à l'adhésion du public. Quant à l'architecte, il tend à considérer son œuvre comme un tout se suffisant à lui-même.

Est-ce à dire que l'artiste se trouve irrémédiablement écarté de toute entreprise architecturale ? Certes, les conditions sociales et économiques requises pour une réintégration de

l'art dans le bâtiment ne sont pas encore établies. Cette réintégration se fera probablement sous des formes et selon des techniques difficilement prévisibles. Il est nécessaire, cependant, que des tentatives soient menées pour la réconciliation des arts plastiques et de l'architecture.

Soucieux d'encourager la collaboration des peintres, des sculpteurs et des architectes, l'Etat réserve généralement 1 % de ses crédits de construction à cet effet. Quelques rares communes de notre canton, dont Lausanne, s'en tiennent à cet usage.

La commune de Nyon doit être chaleureusement félicitée d'avoir, à son tour, emboîté le pas à l'Etat en ouvrant plusieurs concours pour l'intégration de travaux d'art dans son nouveau collège secondaire. Prévoyantes, les autorités n'ont pas attendu la mise en chantier de leur construction pour prendre contact avec les artistes intéressés et les associer étroitement au travail de l'architecte. C'est dire que,

l'une des premières fois dans le Pays de Vaud, l'artiste n'est plus appelé, en dernier ressort, à « corriger » quelque insuffisance de l'architecture en la camouflant d'une fresque ou d'une sculpture.

Bas-reliefs, céramique, vitraux et sculpture soulignent désormais les intentions de l'architecte et entrent en dialogue avec les volumes vastes et aérés. Introduisant dans le hall du bâtiment central et les « pas-perdus » de l'aula leurs courbes, leurs coulées et leurs oscillations quasi biologiques, les coffrages de Frédéric Muller animent, par contraste, la rigueur rectiligne des colonnes et des garde-fous.

Jouxtant l'entrée de l'aula, le panneau de céramique d'Edouard Chapalaz frappe comme un signal et annonce, par sa discrète mobilité, son alternance subtile de plans à la fois lisses et rugueux, les bandeaux de Muller, à l'intérieur, les vitraux de Bodjol tempèrent l'atmosphère, la rendent chatoyante et mœlleuse, à l'image du

confort qui attend le spectateur dans la salle.

Quant à l'ascension (ou à la dégringolade) des rhomboédres d'André Lasserre, elle jaillit du préau comme une perpétuelle genèse de cristaux. Mettant en mouvement le module des édifices, elle se joue de cubes vus en raccourci et sollicite la participation active de l'observateur, qui, pressé d'en faire le tour, regarde les volumes s'aplatir, pour ne plus former, bientôt, qu'une fine aiguille striée, puis reprendre leur ampleur dans une lente giration.

Puisse le nouveau collège insuffler sa vie à des générations de collégiens, qui ne manqueront pas de rendre à Nyon les intérêts du capital d'optimisme investi par les autorités dans la jeunesse.

Jacques MONNIER,
Président du jury,
Directeur des Beaux-Arts à Lausanne.

Berlie & Mottier - Nyon

16, rue St-Jean - Téléphone 61 26 38



MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION en gros, au détail
BOIS en panneaux d'origine, en panneaux sur mesure
PRODUITS AGRICOLES

Snack-Restaurant de la Gare

ASSIETTE DU JOUR
SERVICE A LA CARTE
PATISSERIE - CONFISERIE

Ch. *Guillot*

Même maison :
TEA-ROOM DU PORT

QUALITÉ TRADITION



JOURNAL *de* NYON

L'indispensable complément régional du quotidien

Chaque mercredi :

L'OUEST LÉMANIQUE, supplément hebdomadaire régional,
atteint toute La Côte et la campagne genevoise.

Notre sortie archéologique d'automne



En 1830, sur ordre des Communiers, les archives de St-Prex (de Sancti Prothasii : St. Protas) furent transportées au bord du lac et brûlées. Des enfants arrachèrent aux flammes quelques parchemins qui servirent... à couvrir des livres et cahiers d'école. On possède, en conséquence, peu de documents sur ce bourg exceptionnel tant par son ancienneté que par son charme. C'est pourtant un véritable cours d'histoire que reçurent de leur guide M. Jacques Bonnard, architecte mais aussi archéologue et historien, les participants de notre dernière excursion archéologique, devant l'église de St-Prex avant de visiter celle-ci et le village.

L'église est une des plus anciennes et des plus intéressantes de la région. Restaurée au début de ce siècle, elle présente un clocher et une abside rectangulaire entre lesquels se trouve une seule nef, alors que des fouilles

ont permis d'établir qu'elle en avait trois autrefois. Le chœur a de magnifiques arcatures romanes portées par des colonnettes à fûts cylindriques ou octogonaux. La voûte du chœur est en berceau brisé : elle a remplacé, au moment de la restauration, une voûte du XVI^e qui ne s'accordait pas avec l'ensemble. Cette église est construite, comme la partie la plus ancienne du site, sur une terrasse glaciaire. Sous elle et non loin d'elle, on a découvert plusieurs cimetières gallo-helvètes ou burgondes livrant des mobiliers funéraires ou ornements d'une grande beauté qui se trouvent aujourd'hui au Musée de Lausanne.

A ses pieds s'étend le bourg, riche encore de nombreux vestiges dont en particulier la porte magnifique avec son échauguette, ses mâchicoulis et son clocheton, ou le château qui, avant de redevenir propriété privée, fut utilisé comme grenier et entrepôt de sel.

Vufflens-le-Château possède un des plus importants et majestueux castels de notre canton. Après que M. Bonnard nous eût retracé son histoire, nous fûmes fort gracieusement accueillis par Mme Jacques de Saussure et M. et Mme Claude de Saussure qui nous autorisèrent à visiter la cuisine extraordinaire du donjon, qui me rappela, toutes proportions gardées, les cryptes de Canterbury, de même que les salons et salle à manger du domaine d'habitation.

Ce périple devait nous conduire ensuite au Musée Militaire de Morges.



M. Fernand Dorier, architecte, bien connu à Nyon, qui est aussi membre du Comité directeur de ce Musée, nous le présenta avec autant de savoir, d'amour que d'humour. Comme il nous le dit et nous le démontra, les armes peuvent être davantage des chefs-d'œuvre presque de joaillerie que des outils meurtriers. Le Musée de Morges mérite d'être mieux connu, même de ceux que l'idée de guerre repousse. Admirablement aménagé, il présente non seulement des armes de tous temps mais également des uniformes, coiffes militaires, documents qui sont autant de pages d'histoire de notre humanité. On souhaiterait peut-être qu'il y ait davantage d'étiquettes ou pancartes explicatives qui puissent éclairer notre lanterne de profanes dans le cas où nous n'aurions pas de cicérone.

A Lonay, chez notre ami Kramer, se terminait cette merveilleuse journée que le soleil avait glorifiée de tous ses feux. M. Daniel Kramer et Mme, M. Francfort aussi nous firent les honneurs de leur studio de publicité savamment et bellement installé dans une vieille ferme transformée et nous servirent le verre de l'amitié.

A tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette sortie, à MM. Jacques Bonnard et Fernand Dorier, à Mmes et M. de Saussure et à nos amis Kramer et Francfort, un chaleureux merci du Comité et de tous les participants.

Simone Roget.

bally et fils sa nyon

Nyon - Rolle - Aubonne - Gimel - Gland

Electricité générale
Téléphone
Radio
Télévision

Courbet et Jongkind à Nyon

Le dernier numéro de Pro Novioduno montre une vue de Nyon par le célèbre Jongkind, peinte en 1875.

Ce n'est pas la seule ; il y a quelques années il se vendit du même artiste une autre vue de Nyon, prise d'un canot situé approximativement devant l'ancienne infirmerie (Ecole ménagère). C'est une très belle œuvre où l'on voit en premier plan deux barques à voiles. Elle est la propriété du collectionneur N. Cummings, à Chicago. Elle se vendit, comme la précédente, à Paris, pour un prix astronomique. Les deux œuvres sont de 1875.

Chose curieuse, c'est probablement au même moment que se trouvait à Nyon, de passage car il résidait alors à La Tour-de-Peilz, le grand peintre français Gustave Courbet.

Il laissa de son passage une nature morte, aujourd'hui au musée de Nyon, et qui servit d'enseigne à l'auberge du Soleil (bâtiment actuel de la Caisse d'Epargne).

C'est Jean Knechtli qui attira mon attention sur cette œuvre et avança le nom de Courbet. Ayant aperçu au dos un texte barbouillé, je l'ai nettoyé et y ai trouvé ceci : « Peint par un nommé Courbet ». Comme beaucoup d'artistes, Courbet était plutôt désargenté et il a quelquefois peint des enseignes pour payer une note d'hôtel.

Une fois identifiée, cette nature morte eut les honneurs d'une publication dans la revue ARTS. Elle figura aux expositions consacrées aux œuvres de Courbet à Venise, La Tour-de-Peilz, Lyon et Paris. Elle est aujourd'hui in-

cluse dans l'inventaire des œuvres de ce célèbre artiste.

Une question se pose maintenant : Courbet et Jongkind se sont-ils rencontrés à Nyon ? Y ont-ils peint d'autres œuvres ? Furent-ils seuls ou en compagnie d'autres impressionnistes ?

L'avenir nous le révélera peut-être.

Edg. P.

N.-B. — Mme Roget parle dans son article du château de Nyon ; son achat date de 1806 et eut lieu pour le prix de Fr. 20 006.— Lancaster et ancien théâtre compris ! Pauvre, la commune dut, pour payer cet achat, vendre l'ancien hôtel de ville et la ferme de Bois-Bougy !

Leyduz

1, rue Nicole
Téléphone 61 28 36

**Appareilleur
Installations sanitaires**

Rue Delafléchère

Un immeuble retrouve sa jeunesse sans perdre son authenticité

Il y a un peu plus d'une année, M. Pierre Cerutti, bourgeois de Nyon où il a grandi, acquérait au 15 de la rue Delafléchère, un immeuble vétuste sans doute, mais qui gardait fièrement, dans chacune de ses pierres, la marque de son origine fin du Directoire.

Connaisseur autant qu'amoureux d'art ancien, M. Cerutti avec le concours de sa famille et quelques amis, entreprit aussitôt la restauration de son immeuble.

Travail long et minutieux, car tout était à refaire dans cette splendide demeure jamais retouchée depuis sa construction (1798). Intérieur et extérieur réclamaient des soins attentifs, des consolidations, certaine modernisation invisible, pour le confort. Si tout n'est pas encore terminé, chaque réfection réalisée — toujours avec les matériaux utilisés à l'origine, molasse

et bois particulièrement — tend à la perfection. Nous en voulons pour témoignages la charmante arcade et la porte d'entrée de celle-ci, découpées plein cintre dans les épais murs de molasse et qui, après des années de cloisonnement derrière de gros volets, ont retrouvé l'une ses vantaux à croisillons, l'autre ses panneaux plein chêne.

Nous avons là un très bel exemple de ce qu'on peut faire avec de la volonté lorsque, vraiment, on aime les vieilles maisons, les vieux quartiers. Il y a tant d'immeubles à Nyon qui mériteraient de retrouver leur visage authentique, tant de petits commerces qui pourraient redevenir quelque chose de caractéristique et pittoresque où le chaland éprouverait réellement du plaisir à entrer...

Simone Roget



Merfen-[®] Orange

pour la désinfection **indolore**
des blessures
coupures et égratignures
déchirures et brûlures

Merfen-Orange 50 ml Fr. 2.75

Zyma SA Nyon



Pâtes de luxe

Teigwaren

LA CHINOISE

PÂTES SANGAL S.A. • NYON

PRO— NOVIODUNO

Ets Ed. Chertx et Filanosa S.A., Nyon